

ANNEXE II

RÈGLEMENT D'EXAMEN

Arrêté du 11 juillet 2000

LISTE DES DOMAINES

1. Domaine professionnel

2. Domaines généraux

- Français
- Mathématiques
- Histoire - géographie
- Langue vivante étrangère
- Éducation physique et sportive.

RÈGLEMENT D'EXAMEN

INTITULÉ DES ÉPREUVES	Coeff.	Candidats voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilitée, formation professionnelle continue dans un établissement public	Candidats voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilitée, formation professionnelle continue dans un établissement privé, CNED, candidats libres	Durée de l'épreuve ponctuelle
DOMAINE PROFESSIONNEL				
EP 1 - Pratique du merchandising et de la vente	7 (1)	CCF	ponctuelle pratique et orale	1 h 10 min (2)
EP 2 - Travaux professionnels liés à l'approvisionnement, à la communication et à l'exploitation commerciale du point de vente	4	ponctuelle écrite	ponctuelle écrite	2 h 00
EP 3 - Épreuve économique et juridique	2	CCF	ponctuelle écrite	1 h
DOMAINES GÉNÉRAUX				
EG 1 - Français	4	ponctuelle écrite		2 h
EG 2 - Mathématiques	2	ponctuelle écrite		1 h
EG 3 - Histoire - Géographie	2	ponctuelle écrite		1 h
EG 4 - Langue vivante étrangère (3)	1	ponctuelle écrite		1 h
EG 5 - Éducation physique et sportive	1	CCF	ponctuelle	
ÉPREUVES FACULTATIVES (4)				
EF 1 - Éducation esthétique		CCF	ponctuelle écrite	1 h 30 min
EF 2 - Langue vivante étrangère (5)		ponctuelle orale		20 min

(1) Dont coefficient 1 pour la vie sociale et professionnelle.

(2) Dont 30 min réservées à l'évaluation de la vie sociale et professionnelle.

(3) Ne sont autorisées à l'examen que les langues enseignées dans l'académie, sauf dérogation accordée par le recteur.

(4) Le candidat peut choisir une seule épreuve facultative. Seuls les points au-delà de la note de 10 sur 20 sont pris en compte pour l'obtention du diplôme.

(5) L'épreuve n'est organisée que s'il est possible d'adjoindre au jury un examinateur compétent. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.